

COMMUNIQUÉ

Violences sexistes et sexuelles : l'École normale supérieure présente les résultats d'une enquête conduite en décembre 2021, le renforcement de son Plan d'action ainsi que des mesures immédiates

En octobre dernier, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonçait son plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, confortant les efforts entrepris depuis plusieurs années par la communauté universitaire et les établissements, en première ligne sur ces questions.

L'Université PSL a ainsi lancé en Décembre 2021 une large enquête auprès de ses étudiants et de ses personnels dont les résultats pour l'École normale supérieure – PSL sont présentés ici. Cette enquête permet de mesurer d'une manière inédite le niveau des violences sexistes et sexuelles au sein de notre communauté, les contextes où elles adviennent, et de recueillir aussi les propositions d'étudiants et d'étudiantes et de personnels. Elle aide par ailleurs à évaluer la visibilité des dispositifs d'écoute et de prévention en place.

Les résultats détaillés pour l'École normale supérieure sont exposés dans la première partie de ce dossier. Ils sont suivis des **mesures adoptées par l'établissement pour renforcer, dans toutes leurs dimensions, les dispositifs en place** : mesures de prévention, d'accompagnement des victimes et de formation. L'ensemble fera l'objet d'une restitution et d'une première discussion avec la communauté de l'École lors d'une réunion qui se tiendra dans la semaine du 14 mars 2022.

Sur ce sujet d'absolue priorité, la direction de l'établissement veut remercier toutes les personnes qui ont participé à l'enquête et particulièrement celles qui ont fait un pas important pour révéler des faits parfois extrêmement graves. Elle salue leur courage et leur apportera tout son soutien. Elle les accompagnera dans leurs démarches, y compris dans le respect de leur anonymat, si elles le souhaitent. **Une mesure immédiate témoigne de cette volonté : l'ENS annonce une voie nouvelle et directe** qui s'ajoute, dans le prolongement de cette enquête, aux dispositifs existants. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent donc dès maintenant contacter la Directrice générale des services à cette adresse : suite-enquete-vss@ens.psl.eu.

Les violences sexuelles et sexistes, l'abus d'autorité, les agressions entre étudiants sont des actes intolérables qui ne seront jamais tus à l'École normale supérieure et contre lesquels la direction mène et mènera une action déterminée.

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

PLAN D'ACTION DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Un plan d'action pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles a été déployé par l'École normale supérieure en 2021, en pleine coordination avec les actions de l'Université PSL.

Ce plan s'articule autour de quatre axes :

- Faciliter le signalement de cas de harcèlement et/ou de violences sexistes et sexuelles.
- Mieux accompagner les personnes qui font ces signalements, leur fournir un soutien psychologique, juridique, les aider à porter plainte si elles le souhaitent, et proposer le cas échéant une adaptation des dispositifs pédagogiques.
- Instruire rapidement les cas de violences sexistes et sexuelles portés à connaissance de la direction de l'École, en prenant pleinement en compte les paroles des victimes ainsi que la présomption d'innocence.
- Prévenir les violences et développer un « climat sécurisant » pour les étudiantes et les étudiants à la fois dans leurs relations entre eux, ainsi qu'avec les personnes qui les encadrent.

La vaste enquête conduite à l'échelle de l'Université PSL dont les résultats ont été annoncés en mars 2022 fournit des éléments nouveaux et importants, notamment le faible taux de signalements de faits graves. Ceux-ci amènent l'École à renforcer les dispositifs en place.

1- Signalements : plusieurs cellules de veille et d'accompagnement pour une prise en charge immédiate de toute victime de harcèlement ou de violence

Les « dispositifs de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles » de l'École sont variés et recensés sur son site web (<https://bit.ly/3vaX89V>) ainsi que sur son intranet, de façon plus détaillée. Plusieurs contacts sont proposés de manière à ce que les victimes puissent choisir vers qui se tourner. La voie de signalement privilégiée est la cellule d'écoute et de veille de PSL, mise en place à l'automne 2021, dont les membres ont reçu une formation adaptée, et qui propose plusieurs modes de contact (formulaire en ligne, adresse électronique générique, coordonnées des membres de la cellule, internes ou extérieurs à l'établissement). Les personnels peuvent également se tourner s'ils le souhaitent vers une structure externalisée, l'Association des Victimes de Harcèlement au Travail (AVHT), qui propose écoute et conseils et garantit l'anonymat.

À la suite de l'enquête conduite par PSL, l'École a voulu également proposer aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent, en parallèle avec la cellule d'écoute et de veille de PSL, l'appui d'une association extérieure spécialisée dans le harcèlement au sein de l'enseignement supérieur, l'association CLASCHEs.

2- Une politique de protection des victimes et d'accompagnement psychologique et juridique

Une fois connues, les victimes de violences sont prises en charge et un suivi psychologique leur est proposé. Lorsque cela est nécessaire, elles bénéficient aussi d'aménagements pédagogiques et de conseils juridiques. Outre la mise en place de mesures conservatoires, et dans l'attente d'un conseil de discipline et/ou d'une décision de justice, l'ENS se réserve le droit de diligenter des enquêtes internes et d'ouvrir des procédures disciplinaires et pénales contre toute étudiante ou étudiant, enseignante ou enseignant, chercheuse, chercheur ou personnel de l'administration qui serait impliqué. Le respect de la présomption d'innocence est fondamental, mais il n'exclut pas le déploiement de mesures immédiates et proportionnées, pour la sécurité de toutes et tous.

3- Formation de tous les étudiants pour prévenir les violences sexistes et sexuelles

Les semaines d'intégration à l'ENS comprennent déjà des ateliers de prévention des comportements à risque (drogues, alcool...) et de sensibilisation au respect de la notion de consentement. Des formations de prévention des violences sexistes et sexuelles plus complètes sont dispensées aux responsables associatifs de l'École. Ces formations vont être généralisées dès la rentrée 2022, puis à chaque rentrée scolaire, à tous les nouveaux étudiants et étudiantes qui suivront des ateliers dédiés.

Au cours de l'année 2022, ces ateliers seront également mis en place pour tous les étudiants des promotions antérieures. L'objectif est que, d'ici la fin de l'année, tous les étudiants aient été sensibilisés à ces questions par des formations adaptées.

4- Sensibiliser les étudiantes et étudiants au respect dans les internats et étudier l'opportunité de développer des espaces non-mixtes

L'ENS-PSL est conçue autour de campus qui sont à la fois des lieux d'études, de recherche, mais aussi des lieux de vie pour les étudiants : la présence d'internats sur nos campus joue ainsi un rôle important en permettant interactions, échanges, convivialité et aussi une grande autonomie pour nos étudiants. Bien entendu, les internats sont des lieux de sociabilisation où la problématique des violences sexistes et sexuelles doit être prise en compte de manière spécifique. Les résultats de l'enquête le confirment. Une sensibilisation particulière est donc nécessaire.

La communauté étudiante de l'École discute par ailleurs de l'opportunité de proposer des espaces non-mixtes dans certaines parties de ses internats, pour les étudiantes ou étudiants qui en feraient la demande, et qui se sentiraient plus à l'aise dans ce type d'environnement.

5- Élaborer une charte et/ou un guide de bonnes pratiques concernant les relations d'encadrement pédagogique

Une réflexion est également en cours pour expliciter les règles des relations entre encadrantes ou encadrants et étudiantes ou étudiants et limiter les situations qui pourraient être à risque. Cette question est particulièrement importante dans une École où la pédagogie comporte une part importante de relations individuelles qu'il faut absolument maintenir et préserver, par exemple dans le cadre du tutorat ou du doctorat.

Depuis plusieurs semaines, les départements de l'ENS-PSL sont engagés dans cette réflexion, en vue de la rédaction d'une Charte définissant les règles à suivre pour prévenir les violences sexistes et sexuelles dans les relations d'encadrement. Nourries par un ensemble d'exemples de chartes adoptées dans d'autres universités françaises ou étrangères, ces réflexions permettront d'identifier des règles communes, notamment pour ce qui concerne les lieux de rencontres, les relations extra-académiques et professionnelles ou les événements festifs intergénérationnels. Sur la base de ces réflexions issues des départements, et prenant en compte la diversité des pratiques d'encadrement liées aux disciplines, cette Charte, accompagnée d'un guide de bonnes pratiques, sera produite et diffusée avant l'été 2022.

QUESTIONNAIRE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES 2021-2022

RÉSULTATS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE – PSL

En octobre, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonçait un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Si depuis plusieurs années la communauté universitaire et les établissements se sont emparés de ces questions, les résultats de l'enquête conduite par CentraleSupélec l'été dernier ont interpellé les communautés.

L'Université PSL, qui a placé l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences au cœur de son projet d'établissement a, dès décembre 2021, lancé une vaste enquête auprès de ses étudiantes et étudiants, et de ses personnels. Cette consultation visait à mesurer l'ampleur des violences sexistes et sexuelles au sein de la communauté PSL, les situations dans lesquelles elles adviennent, autant qu'à évaluer la connaissance des dispositifs de prévention et d'écoute en place, à commencer par la [cellule d'écoute et de veille](#).

Les résultats présentés ici concernent l'École normale supérieure - PSL et font suite à la première vague de l'enquête initiée par PSL en décembre 2021 auprès des étudiantes et étudiants d'une partie des composantes¹ de l'Université PSL, puis auprès des personnels de ces mêmes composantes. Cette présentation en deux parties – 1) *résultats de l'enquête auprès des étudiantes et étudiants* ; 2) *résultats de l'enquête auprès des personnels* – est complétée d'un autre document indiquant le Plan d'action existant et son renforcement à la suite de cette enquête.

¹ Les données des enquêtes faites par les Mines de Paris – PSL et l'ESCPI Paris – PSL, initiées précédemment à celle de décembre et selon des modalités différentes seront collectées et utilisées, dans la mesure du possible, dans le rapport final et consolidé qu'établira l'Université PSL. L'enquête sera diffusée à Dauphine – PSL plus tard dans l'année 2022 et les données seront également intégrées au rapport final.

I. Résultats de l'enquête auprès des étudiantes et étudiants

À propos des répondants et du contexte de l'enquête

Sur les 2 379 étudiants et étudiantes inscrits à l'ENS-PSL, 589 ont répondu au questionnaire, soit **24,76 % de la population en scolarité à l'ENS**. Ces 589 réponses constituent près de 50 % des réponses globales de l'enquête PSL – phase 1. La population des répondants ENS-PSL est composée de 48 % d'hommes, 50 % de femmes et 2 % de personnes ne s'identifiant pas aux genres proposés.

Population globale ENS au 1^{er} janvier 2022 = 57 % d'hommes et 43 % de femmes parmi les étudiants et étudiantes inscrit(e)s

Au regard de la structuration de la population étudiante, les répartitions en termes d'année d'étude et de genre, de même que le taux de répondants, permettent de considérer **l'échantillon comme représentatif**. On peut noter que ce questionnaire a été diffusé à un moment où la communauté normalienne était sensibilisée à ces questions à la suite de signalements de harcèlement.

L'étude générale conduite par l'Université PSL montre que **les cadres les plus fréquents des violences sexistes et sexuelles sont ceux de la vie étudiante**, et que par conséquent, les faits interviennent la plupart du temps en dehors des établissements.

Dans le cas de l'ENS qui dispose d'internats, la vie étudiante se déroule dans les locaux même de l'École. Les résidences étudiantes et les lieux de la vie étudiante sont les lieux majoritairement cités par les répondants.

Résultats de l'enquête en 5 chiffres clés

L'École normale supérieure – PSL présente un pourcentage de victimes et de témoins de violences sexistes et sexuelles légèrement supérieur à celui observé dans les autres établissements de PSL interrogés. Les chiffres présentés ici se rapportent aux répondants de l'ENS-PSL.

> **11,7 % des répondants déclarent avoir été victimes de propos sexistes** ; 23,8 % d'en avoir été témoins

Les victimes indiquent que ces propos ont été tenus majoritairement par des étudiants ou étudiantes dans le cadre de la vie étudiante sur le campus, dans les internats ou encore sur des temps de scolarité.

> **4,75 % des répondants déclarent avoir été victimes d'exhibition sexuelle**

À l'ENS comme pour le reste de la communauté étudiante sondée par l'Université PSL, l'immense majorité des exhibitions ont été commises par des étudiants et les contextes les plus souvent cités sont ceux de la vie étudiante. Les victimes sont indifféremment des femmes et des hommes.

> **7,13 % des répondants déclarent avoir été victimes de harcèlement, sous forme de propos répétés ou de pressions graves** ; 15,79 % d'en avoir été témoins

De façon assez contre-intuitive, le harcèlement sous forme de pression grave est principalement exercé au sein de la communauté étudiante par ses propres membres.

- > **5,94 % des répondants déclarent avoir été victimes d'agression sexuelle**, notamment dans la sphère de la vie étudiante

27 des 35 personnes concernées sont des femmes. Dans la grande majorité des cas, les agressions ont eu lieu au sein de la communauté étudiante et dans le contexte de la vie étudiante ; des chiffres en accord avec la répartition de ceux de l'étude globale.

Cinq victimes déclarent avoir été agressées par des membres du personnel enseignant / chercheur ou par des intervenants ou intervenantes extérieures.

- > **11 des répondants déclarent avoir été victimes de viol(s)** dans le cadre de leur vie universitaire, dont 6 dans les internats de l'École, soit 1,87 % des répondantes et répondants

Dans 10 cas, les viols ont été commis par d'autres étudiants ; dans un cas par un intervenant extérieur.

Réactions, signalements et accompagnement

- > **22 victimes de violences sexuelles et sexistes déclarent n'en avoir parlé à personne**

Les témoins et victimes de violences sexistes et sexuelles sont assez nombreux à déclarer n'en avoir parlé à personne. 22 victimes déclarent n'en avoir parlé à personne ; celles qui en ont parlé l'ont fait : auprès de leur entourage (79 victimes), à des associations ou des syndicats étudiants (10 victimes), à la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) de l'École (12 victimes)

- > **9 victimes de viols sur 11 en ont parlé autour d'elle, 3 seulement ont contacté l'administration de l'établissement**

Les victimes de viol(s) en ont parlé majoritairement à leur entourage (7), à des professionnels de santé (4), 3 seulement ont contacté l'administration² de l'établissement.

Concernant les agressions, la majorité des personnes en ont parlé à leur entourage, et 3 en ont parlé à la Direction des études et de la vie étudiante, 3 à une association ou syndicat, 6 à un professionnel de santé, 3 à la police, 1 à la Cellule d'Ecoute et de veille PSL, 1 à un ou une enseignant(e), 7 déclarent n'en avoir parlé à personne.

45% des répondants se déclarent tout à fait (17 %) ou plutôt (28 %) satisfaits de l'accueil reçu quand ils ont signalé des faits, quelle que soit la personne à qui ils en ont parlé. 29% se déclarent plutôt insatisfaits (23 %) ou insatisfaits (6 %), et 26 % des répondants déclarent que « cela dépend des fois ».

282 personnes déclarent savoir à qui s'adresser en cas de violences (victimes ou témoins), contre 272 personnes ne sachant pas. 254 étudiants déclarent avoir su qu'il y avait une cellule

² Direction des études et de la vie étudiante de l'ENS ou Cellule d'Ecoute et de veille de PSL

à l'ENS avant l'enquête, et 226 qu'il y en avait une au sein de l'Université PSL, mais 202 n'avaient pas connaissance de dispositifs en place.

> ***Vers qui les victimes aimeraient-elles pouvoir se tourner ?***

Quand on pose la question de l'interlocuteur vers qui se tourner si l'on était témoin ou victime de violences, l'entourage revient en premier (484 réponses), suivi des professionnels de santé (220), des cellules PSL ou ENS (353), d'associations extérieures (150), ou de syndicats ou associations étudiantes (146). Malgré une préférence pour l'entourage et les professionnels de santé, ces réponses dénotent une certaine confiance dans les dispositifs en place, mais soulignent aussi des marges d'amélioration possibles.

Les attentes des victimes se répartissent entre : besoin d'écoute et de soutien (463 réponses), besoin de conseils juridiques et disciplinaires (444), le fait de lancer l'alerte (469), et l'attente d'une sanction (303). On note également que les personnes aimeraient alerter l'établissement, mais qu'elles sont inquiètes d'un éventuel manque d'indépendance de la Cellule vis-à-vis de l'établissement (et par extension de l'agresseur). On note enfin deux souhaits : avoir des personnes parlant anglais et ne pas être en contact avec un homme, du moins pour le premier contact.

II. Résultats de l'enquête auprès des personnels

À propos des répondants et du contexte de l'enquête

Sur les 798 personnels à qui le questionnaire d'enquête a été adressé, 241 ont répondu soit **30,2 %**. Ces 241 réponses représentent 46 % des réponses globales de l'enquête PSL. La population des répondants ENS-PSL est composée à 44 % d'hommes, 54 % de femmes et 2 % de personnes ne s'identifiant pas aux genres proposés. L'échantillon contient des membres de toutes les catégories de personnels (administratifs 68, techniques 23, post doctorants 19, chercheurs 48, enseignants-chercheurs 59, autres 24).

Les résultats pour les personnels présentent deux différences avec ceux des étudiants :

- Le questionnaire pour les personnels portait spécifiquement sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le cadre du travail, excluant les situations relevant du cadre privé. Les risques psychosociaux (RPS) et le harcèlement moral n'étaient pas couverts par le questionnaire d'enquête, centré sur les VSS.
- L'enquête étudiantes et étudiants portait sur l'intégralité de la scolarité, celui des personnels sur les 12 derniers mois. Les commentaires libres en fin de questionnaire relèvent d'ailleurs l'impact potentiel sur les violences qu'ont pu avoir les périodes de confinement et de télétravail des 12 derniers mois. Ce contexte particulier doit être pris en compte lors de l'analyse des résultats.

Dans l'ensemble, en dehors des propos sexistes qui demeurent fréquents, les violences sexistes et sexuelles restent un phénomène d'ampleur nettement plus limitée que pour la population étudiante. Moins de 1% des répondants déclarent avoir été victimes de harcèlement sous forme de pression grave, d'agressions ou avoir été victimes de viol.

Résultats de l'enquête au sein de l'ENS-PSL en 4 chiffres clés

> **6 % des répondants déclarent avoir été victimes de propos sexistes** ; 7 % d'en avoir été témoin

La majorité de ces propos ont été tenus par des chercheurs/enseignants-chercheurs, le reste par des personnels administratifs, et quelques étudiants.

> **2 % des répondants déclarent avoir été victimes de harcèlement par propos répétés**, 3% d'en avoir été témoins

Les victimes déclarent que ce harcèlement les a fait se sentir moins légitimes dans leur travail, certaines ont envisagé de changer de travail, et rapportent un impact sur leur santé. Personne ne déclare avoir été victime, ni témoin, de harcèlement sous forme de pression grave.

> **personne ne déclare avoir été victime d'agression sexuelle**

> **1 personne déclare avoir été victime de viol**, à l'extérieur de l'établissement, dans le cadre de sa vie professionnelle.

Réactions, signalements et accompagnement

> **4 victimes de violences sexuelles et sexistes déclarent n'en avoir parlé à personne**

Pour celles qui en ont parlé, tout comme pour les étudiants, les principaux interlocuteurs sont l'entourage, la famille et les proches, puis la direction de l'École (5 victimes), les professionnels de santé (2), et une fois chacun la référente égalité, des membres de l'administration, une association ou un syndicat.

À propos de la formation, 208 personnes déclarent n'avoir jamais reçu de formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, 18 disent en avoir reçu dans le cadre de leur établissement, et 17 à leur initiative personnelle.

121 personnes déclarent savoir à qui s'adresser en cas de violences (victimes ou témoins), contre 118 personnes ne sachant pas. 123 personnels déclarent connaître l'existence d'une cellule à l'ENS, 57 celle de l'Université PSL et 85 n'en connaissent aucune.

> **Suggestions et commentaires**

Les retours sont assez divers et portent sur un large éventail de sujets, aussi bien en termes de témoignages d'expériences passées, que de retours sur le format et le contenu du questionnaire, qui seront pris en compte lors de la prochaine session.

Une demande commune est la mise en place de formations pour les enseignants-chercheurs, et notamment pour les encadrants, chefs d'équipes et de laboratoires. Des actions de sensibilisation régulières, l'adaptation des locaux, ainsi que la mise en place d'une charte sont également mentionnées.